

APPEL A CONTRIBUTIONS

Colloque International

« Le Droit de vieillir »

Citoyenneté, intégration sociale et participation politique des personnes âgées.

Palais des Congrès, Dijon

25 – 26 – 27 Janvier 2012

Organisateurs :

- Réseau International d'Étude sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS)
- Pôle de Gériatrie Interrégional Bourgogne/Franche-Comté (PGI)

I/ THEMATIQUE

Ce colloque pluridisciplinaire entend rassembler largement les perspectives qu'offrent la sociologie du vieillissement et l'ensemble des disciplines de sciences humaines, sociales et juridiques susceptibles d'apporter des éclairages scientifiques sur la thématique de ces rencontres internationales.

Il abordera trois thèmes centraux :

- Droits sociaux et politiques : de la participation sociale à l'action politique;
- Du droit formel à la relation sociale : approches inclusives et capacitaires des organisations sanitaires et sociales, des professionnels et des acteurs de la société civile
- Vieillesse aux différents moments du cycle de vie et capacité de décision: Approche éthique du droit à la liberté et à la dignité

Thème I

Droits sociaux et politiques des personnes âgées : de la participation sociale à l'action politique

1. Les droits :

La question de la conception, de l'implémentation et du respect des droits sociaux et politiques s'appliquant aux personnes âgées constitue le premier pilier du débat. Dans quelles mesures ces droits sont-ils égaux à ceux des autres groupes d'âge ? Qu'il s'agisse de la formation, de l'emploi, de l'accès au logement, des soins ou des autres droits sociaux ou politiques, en quoi l'âge et le vieillissement constituent-ils des critères pertinents dans l'analyse des inégalités et des discriminations ? Dans la diversité des contextes nationaux existe-t-il des formes de discrimination fondées en droit ? En lien avec les débats actuels sur la création d'une charte internationale des droits des aînés, il conviendra aussi de débattre de la pertinence d'une approche spécifique des droits des aînés comme le sont les droits de l'enfant. Les droits des personnes âgées sont-ils des droits spécifiques ou la déclinaison de droits universels ?

2. Une citoyenneté active à travers les mouvements sociaux, le bénévolat, la participation sociale et politique

En quoi les personnes âgées peuvent-elles peser sur l'exercice de leurs droits sociaux et politiques à titre individuel ou collectif dans l'espace public ? La question du pouvoir formel de ce groupe social s'inscrit dans l'étude des processus démocratiques des différents pays dans le cadre des diverses traditions qui façonnent l'architecture des dispositifs démocratiques et sociaux. Qu'il s'agisse des notions de démocratie participative, de démocratie sociale, ou sanitaire comment les personnes âgées sont-elles intégrées dans les systèmes décisionnels ?

Comment les personnes âgées et ceux qui défendent leurs intérêts matériels et immatériels participent-ils aux processus décisionnels et par quels type d'action sur les décideurs en charge des droits sociaux et politiques opèrent-ils ? Le pouvoir politique individuel et collectif de ce public représente-t-il une menace pour l'équilibre des intérêts sociaux et politiques ?

Dans une approche large de la citoyenneté on s'interrogera également sur la capacité des personnes âgées à changer l'environnement socio-économique en s'engageant directement - notamment à travers le bénévolat - dans les associations investies sur les différentes problématiques du monde contemporain (environnement, commerce équitable, droits humains, Lutte contre la pauvreté et contre les exclusions...). En quoi la participation sociale témoigne-t-elle aussi d'une forme de citoyenneté active donnant à voir une forme de pouvoir des personnes âgées sur les grands problèmes du monde contemporain à travers leurs engagements directs et la mobilisation de leur ressource dans l'action bénévole. Ce deuxième volet illustre au même titre que l'action revendicative une forme assumée de citoyenneté active.

Thème II

Du droit formel à la relation sociale : approches inclusives et capacitaires des organisations sanitaires et sociales, des professionnels et des acteurs de la société civile:

Il s'agit, dans une perspective meso-sociologique de comprendre comment s'opère la transformation des droits formels en droit réels à travers la construction de dispositifs institutionnels et le fonctionnement des organisations sanitaires et sociales.

Au-delà des droits formels en quoi l'âge constitue-t-il des facteurs d'exclusion, dans les attitudes et dans les pratiques sociales.

En premier lieu, il conviendra de s'interroger sur les conditions sociales, économiques et culturelles facilitant l'accès et l'utilisation des services lorsqu'ils existent, et comment les dynamiques internes des organisations qui dispensent les services en favorisent le recours. Ce second pilier aménagera une large place à l'analyse des pratiques professionnelles et des outils destinés à articuler les relations entre les personnes âgées et les professionnels à travers les approches capacitaires et les démarches inclusives.

Il s'agit aussi d'appréhender les approches dynamiques intégrant les nouvelles capacités ; celles liées notamment à l'expérience ou à de nouvelles positions sociales que peuvent acquérir les personnes âgées. La question sera donc aussi posée en termes de maintien des pouvoirs de décision par l'entretien, le renouvellement ou la création de nouvelles capacités, de nouveaux statuts ou rôles sociaux.

Une attention particulière sera portée sur les programmes d'information sur les droits des publics âgés et l'accès à l'éducation facilitant l'accès aux services, le choix et le développement des capacités d'action des personnes âgées en tant que citoyen, qu'usager, patient et consommateur.

Le rôle des différents professionnels sera exploré dans la diversité la plus fine de leurs missions, de leur propre pouvoir, de leur proximité sociale - voire affective - avec la personne âgée, notamment dans le rôle de conseils sur la stratégie de gestion de son parcours de vie.

L'analyse du rôle de la société civile, à travers ses différentes formes (associations, collectifs, syndicats...) sera aussi convoquée afin de comprendre comment hors des circuits institutionnels se développent aussi des modèles d'action favorisant le maintien et le développement du pouvoir sur soi et sur son environnement à titre individuel ou collectif.

Thème III

Vieillesse aux différents moments du cycle de vie et capacité de décision: Approche éthique du droit à la liberté et à la dignité

Il s'agit dans cet axe de s'intéresser aux différents moments, depuis la fin du travail jusqu'à la fin de vie, où se pose, pour les individus, la question du respect des choix, de la liberté et de la dignité.

Tout au long du processus du vieillir, quelles questions éthiques se posent dans des moments rupteurs comme le passage du travail au non travail, le changement de domicile ou la rupture de l'exercice d'un droit au domicile et qui puissent nuire à l'intégration des personnes âgées en tant que personnes humaines et citoyennes de plein droit ? Ce troisième pilier reprendra les différents moments qui scandent le cycle de vie et mettent en exergue des situations de fragilités potentielles, et parfois aussi les stigmates du vieillissement.

Quels sont alors les rôles, les statuts aux différents moments dans le cycle de vie comme le passage du travail au non travail, le changement de domicile, le choix de type de soins ou d'aide, mais aussi le changement dans les relations familiales affectives ?

Nous nous intéresserons aux actions développées par les personnes âgées individuellement ou collectivement face aux institutions, aux professionnels ou à l'entourage et aux stratégies d'acteurs déployées dans des situations potentiellement fragilisantes. Nous introduisons ici la dimension familiale de la relation au pouvoir et à la délégation avec les multiples dimensions qu'offrent notamment les perspectives interactionnistes. L'examen des interrelations pouvant effectivement se situer à partir de l'analyse des positions des proches (conjoint, descendants directs ou indirects et leur conjoint...). Les transformations des structurations familiales amènent en outre à penser la recomposition des relations dans le cas, tant de divorce ou de changement de conjoints de la personne âgée, que de l'un ou l'autre de ses enfants.

Plus globalement, ce dernier axe intégrera une réflexion d'ensemble sur l'éthique de la relation sociale dans l'environnement des personnes âgées (famille, professionnels, société) dans l'accompagnement aux différents moments du cycle de vie et de ses potentielles fragilités.

II/ AGENDA ET NORMES

Agenda: Les propositions de contribution seront reçues jusqu'au 29 Avril 2011, à l'intention du Comité scientifique à l'adresse suivante : symposiumreiactis@gmail.com

En cas d'acceptation, il sera demandé aux auteurs de rédiger un résumé définitif de 6 lignes maximum, soit un court texte qui servira de base à leur présentation soit une présentation Powerpoint **avant le 20 juillet 2011** afin de faciliter le travail des modérateurs. Ces documents seront ensuite intégrés dans le dossier remis aux modérateurs pour préparer les débats. Les résumés pourront être communiqués aux participants au colloque.

Les tables rondes seront enregistrées et pourront être retranscrites. Ces documents pourront servir de base pour des débats tout au long de l'année 2012 accessible sur le site du REIACTIS. En cas de désaccord avec cette publication il est demandé aux auteurs de le formuler expressément au comité scientifique.

Par ailleurs, il sera demandé aux intervenant des plénières de rédiger des articles qui seront compilés dans un ouvrage collectif et traduits.

En cas de refus certaines propositions pourront être requalifiées pour les séances de Poster.

Normes du document : Les propositions de contributions ne doivent pas excéder 4000 caractères (espaces et titre compris) en police : Times, taille : 12, simple interligne. Elles peuvent être transmises en anglais, français ou en espagnol.

III/ CONSEIL SCIENTIFIQUE :

Le conseil scientifique international et pluridisciplinaire est composé de plus de 50 chercheurs de haut niveau issus de plus de 20 pays.

IV/ ORGANISATEURS

Le REIACTIS (Réseau International d'Étude sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique) au cœur de la thématique

Le REIACTIS a été créé en 2006 par des chercheurs internationaux en sciences humaines et sociales travaillant sur le vieillissement. Le réseau a pour finalité de développer et valoriser les travaux sur l'âge et la citoyenneté. Depuis quatre ans, au cours de multiples rencontres qu'il a organisé, le REIACTIS a rassemblé plus de 250 contributions de 29 pays (12 pays d'Amérique Latine, 11 pays d'Europe, 3 pays d'Afrique, 2 Pays d'Amérique du Nord et 1 pays d'Asie) issus de 45 centres de recherches et universités.

Le Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne / Franche-Comté : premier réseau interrégional de gérontologie en France :

Le Pôle de Gérontologie Interrégional de Bourgogne Franche Comté est issu d'une dynamique réunissant la Bourgogne et la Franche-Comté visant à unir leurs compétences et en gérontologie afin de constituer un pôle de compétitivité. Il regroupe non seulement les Universités de Bourgogne et de Franche Comté mais aussi l'ensemble des décideurs et des acteurs clefs du monde professionnel.

Il s'appuie sur un triptyque :

- la recherche et la valorisation de la recherche,
- la formation et le transfert de compétences
- l'échange de bonnes pratiques.

La réflexion éthique est au cœur de ses travaux.

V/ CONTACTS

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Internet suivant : www.reiactis.org

Conseil scientifique et réponse à l'appel à contribution : symposiumreiactis@gmail.com

Coordinatrice: Soukey Ndoye soukey.ndoye@gmail.com